



# Conseil communal de Genolier

## Rapport de la Commission des routes, domaines & urbanisme

---

Objet: **Préavis n°64/2025**

Concernant une demande de crédit de CHF 125'000.- TTC destiné à la réfection de la desserte forestière du Bois Noir

Date séance : Mercredi 12 Février 2024

Présents : Cédric Girardet (Rapporteur) ; Christian Bochet ; Patrick Tissot ; Thierry Stäger ;  
Maxime Dunand

Absents : -

---

### **Préambule :**

La municipalité souhaite profiter d'un subsite pour entretenir et rénover une desserte forestière en mauvais état. Cette desserte permet l'exploitation de forêts appartenant à Genolier.

### **Rapport de la Commission des Routes, Domaines et Urbanisme.**

Les subventions cantonales sont distribuées à tour de rôle entre les Communes membre de notre groupement forestier, c'est-à-dire Genolier, Givrins et Trelex. Givrins, dont c'était le tour d'en bénéficier, n'a pas souhaité déposer une demande cette année.

Après un inventaire de nos différentes dessertes forestières, il s'est avéré que celle du Bois Noir nécessitait une réfection. Il ne s'agit ici pas d'une situation d'urgence, mais plutôt d'une opportunité bienvenue afin de pouvoir faciliter l'exploitation de la forêt du Bois Noir.

Aucune autre desserte ne nécessite une intervention d'urgence, nous pourrions donc attendre un prochain tour de subvention pour des travaux futurs sur d'autres tronçons.

A noter que les travaux seront supervisés par un bureau d'ingénieurs forestier en coordination avec l'inspecteur et le garde forestier.

### **Conclusion de la Commission des routes, domaines et urbanisme :**

L'exploitation forestière est une activité importante de notre Commune. Il est de notre devoir d'entretenir ce patrimoine, c'est pourquoi, la commission des routes, domaines et urbanisme propose au Conseil communal

D'adopter le préavis N°64/2025, concernant une demande de crédit de CHF 125'000.- TTC destiné à la réfection de la desserte forestière du Bois Noir.

C.Girardet (Rapporteur)

C.Bochet

P.Tissot

T.Stäger

M. Dunand